



14 | 20  
avril | 15

 **De 8h30 à 10h30**

Début : 9h00  
Durée : 1h30

 **Optimind Winter**

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, business transformation, digital.

 **Auditorium Optimind Winter**

46 rue La Boétie  
75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)

 Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 10 avril 2015

Pour vous inscrire :  
[pdj@optimindwinter.com](mailto:pdj@optimindwinter.com)  
réf. 20150414

ou sur notre site internet  
[www.optimindwinter.com](http://www.optimindwinter.com)

**S'inscrire**

## COMPLEMENTAIRES SANTE : CONTRATS RESPONSABLES

### Optimiser la mise en conformité des contrats réglementaires



Dans un cadre réglementaire en constante évolution, la mise en conformité des gammes d'assurance santé aux termes du décret sur les contrats responsables soulève de nombreuses questions pratiques, juridiques et stratégiques.

La mise en conformité ne peut pas se restreindre à une modification des garanties des contrats en portefeuille et des produits commercialisés au vu de l'impact engendré sur les assurés en termes de garanties et de tarifs, le positionnement de l'offre sur le marché et sa rentabilité.

A l'occasion de ce petit déjeuner, les experts d'Optimind Winter rappelleront les principales difficultés rencontrées par les acteurs du marché et vous présenteront des solutions envisageables pour transformer cette évolution réglementaire en opportunité.



#### Intervenants

**Tristan Palerm**, directeur métier Actuariat Conseil

**Chloé Parfait**, actuaire, manager Actuariat Conseil

**Nicolas Le Berrigaud**, actuaire, Practice Leader Santé



8h30 Accueil

9h00 **Nouveau contexte réglementaire**

- Décret du 18 novembre 2014
- Les précisions apportées par la Circulaire de la Sécurité sociale
- Le cas particulier des règlements mutualistes

9h15 **Une contrainte à transformer : mise en œuvre et opportunités**

- Mise en conformité des contrats en portefeuille standards et sur-mesure
- Evolution des gammes et création de nouveaux produits

9h40 **Impacts techniques de cette évolution**

- Les impacts techniques et les méthodologies d'évaluation
- Les conséquences sur le pilotage des portefeuilles

10h05 Questions / réponses

10h30 Fin du petit déjeuner